

- nous redoublerons d'efforts, en recourant si nécessaire à des incitations de nature budgétaire, pour accélérer le remplacement du pétrole dans l'industrie ;

- nous encouragerons les investissements économisant le pétrole dans les bâtiments à usage résidentiel ou commercial, si besoin est en utilisant des incitations financières et en fixant des normes d'isolation. Nous attendons du secteur public qu'il donne l'exemple ;

- dans le domaine des transports, notre objectif est d'introduire des véhicules de plus en plus économes en carburant. La demande des utilisateurs et la concurrence entre fabricants vont déjà dans ce sens. Nous accélérerons ce processus, le cas échéant, par des accords ou des normes permettant de réduire la consommation de carburant des automobiles, par des décisions portant sur les prix de l'essence et la fiscalité applicable, par la recherche et le développement, enfin en rendant les transports en commun plus attrayants.

10. Nous devons faire appel aux ressources énergétiques autres que le pétrole pour répondre aux besoins en énergie rendus nécessaires pour la croissance économique future. Ceci nécessitera des actions immédiates, résolues et de grande portée. Nos possibilités d'accroître l'offre et l'utilisation de sources d'énergie autres que le pétrole au cours des dix prochaines années sont évaluées à l'équivalent de 15 à 20 millions de b/j de pétrole. Nous avons la ferme intention de renforcer et de coordonner nos efforts pour que cela devienne une réalité. C'est pourquoi nous chercherons à moyen terme à accroître sensiblement l'utilisation du charbon, à développer le recours à l'énergie nucléaire et à augmenter sensiblement, à plus long terme la production de combustibles de synthèse, ainsi que l'énergie solaire et les autres ressources d'énergie renouvelables.

11. Nous encouragerons la prospection et la mise en valeur de nos propres ressources d'hydrocarbures pour assurer la production maximum sur une longue période.

12. Dans le même temps, nous comptons doubler la production et l'utilisation de charbon d'ici 1980. Nous encouragerons la conclusion d'engagements à long terme entre les producteurs et les utilisateurs de charbon. Les pays exportateurs comme les pays importateurs devront améliorer leurs infrastructures, dans toute la mesure où cela est justifié au plan économique, afin d'assurer le niveau nécessaire d'offre et d'utilisation du charbon. Nous attendons les recommandations du Comité consultatif international de l'industrie charbonnière ; elles seront examinées sans retard. Nous sommes conscients des risques que la production et l'utilisation croissante du charbon font courir à l'environnement. Nous réaffirmons notre engagement de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le recours accru aux combustibles fossiles, notamment le charbon, ne porte pas atteinte à l'environnement.

13. Nous soulignons la contribution vitale de l'énergie nucléaire à un approvisionnement en énergie plus sûr. Il est indispensable d'en accroître le rôle si nous voulons couvrir les besoins énergétiques mondiaux. Nous devons donc augmenter notre capacité de production nucléaire. Nous continuerons d'accorder la première des priorités à la santé et à la sécurité des citoyens, ainsi qu'à l'amélioration des méthodes permettant de résoudre les problèmes d'accumulation des combustibles usés et d'élimination des déchets radioactifs. Nous réaffirmons qu'il importe d'assurer un approvisionnement fiable en combustible nucléaire et de réduire au minimum les risques de prolifération.